

Textes spirituels d'Ibn Taymiyya

VI. La foi et l'amour : du *tawhîd* théorique à sa mise en œuvre effective

Ce nouvel extrait du *Recueil des fetwas* est à situer dans le prolongement des pages des *Textes spirituels* précédents – les n^{os} III et IV surtout – relatives au *tawhîd*. La pensée taymiyyenne s'y développe selon deux axes principaux, pleine d'enseignements pour notre temps : les insuffisances d'un *tawhîd* limité à la seigneurialité de Dieu et la double dimension de ce « début et fin » (أΩ) de la religion qui, tel la foi, est *dire* et *agir*, impliquant le cœur, la langue et les membres.

Tout d'abord donc, à quoi sert-il de ne reconnaître qu'un seul Créateur et Seigneur si, avec Lui, en deçà de Lui, on adopte, aime, adore et divinise d'autres choses ? Quid cependant, alors, de l'amour des Messagers ou de la nécessité de leur obéir ainsi qu'aux autorités ? Selon Ibn Taymiyya, ces questions trouvent une réponse pourvu qu'on distingue entre aimer *pour* Dieu et aimer *avec* Dieu ; pourvu aussi qu'on se souvienne qu'obéir au Prophète est obéir à Dieu tandis que, dans le cas de toute autre autorité, quelle qu'elle soit, il est impératif de s'assurer que l'ordre donné ne va pas à l'encontre de la Loi divine. D'une manière plus générale, il serait donc simpliste de voir dans le *tawhîd* une négation du monde et de l'homme. Il ne saurait cependant point être question non plus, selon notre auteur, d'aborder ces derniers comme les chrétiens traitent leurs autorités ou le Messie. Bref, par l'amour *pour* Dieu, par la Loi, le véritable *tawhîd* est *via media* entre le nihilisme d'une théologie excluant le créé et toute forme de nazaréisme.

Qu'est-ce que la foi ? Selon notre Docteur, quand il est question de la foi de manière absolue, c'est-à-dire sans que référence soit aussi faite, explicitement, à la soumission (*islâm*), à l'agir, au bien-faire (*ihsân*), etc., ces derniers y sont de soi compris. La foi est en effet *dire* et *agir* : *croire* est beaucoup plus que *savoir* ou *reconnaître pour vrai*. Savoir, par exemple, que Muhammad est le Messager de Dieu mais n'en point tirer les conséquences et se montrer trop orgueilleux pour suivre sa Voie, ce n'est pas encore être croyant. Pour qu'il y ait *foi*, il faut non seulement que le cœur connaisse la réalité mais qu'il agisse conformément aux exigences de cette connaissance. Et cette action devra immanquablement se manifester dans le champ de l'extériorité.

Il en va du *tawhîd* comme de la foi : il implique un véritable agir du cœur et des membres. En plus

d'un *tawhîd* du *dire* et du *savoir*, il faut donc, dans l'amour, un *tawhîd* de l'*agir* et de la *volonté*. « Consacrer la religion à Dieu », comme l'enseignent les deux sourates de l'*ikhâlâs*, c'est non seulement affirmer « Il est Dieu, Un... » mais, aussi, dans les faits, ne pas adorer ce que les mécréants adorent.

Traduction ¹

[Les exigences d'une proclamation véritable de l'unicité divine]

[X, 264] Le début de la religion et sa fin, son apparence et son intérieur, c'est la proclamation de l'unicité (*tawhîd*). « Consacrer la religion tout entière à Dieu² », c'est donner réalité au fait de dire « Pas de dieu sinon Dieu ».

Même si les Musulmans ont en commun de confesser ces [choses], ils se distinguent les uns des autres pour ce qui est de leur donner réalité, d'une manière que nous ne sommes pas en mesure de fixer avec précision. Ainsi beaucoup d'entre eux ont-ils pour opinion que la proclamation de l'unicité qui leur est imposée consiste à confesser et à tenir pour vrai (*tasdîq*) que Dieu est le Créateur de toute chose et en est le Seigneur. Ils ne distinguent pas entre confesser l'unicité de la seigneurialité (*tawhîd al-rubûbiyya*) – chose que les associateurs d'entre les Arabes confessaient – et l'unicité de la divinité (*tawhîd al-ilâhiyya*), vers laquelle le Messager de Dieu – que Dieu le bénisse et lui donne la paix ! – les a invités. Et ils n'allient pas la proclamation verbale de l'unicité et sa proclamation pratique.

Les associateurs ne disaient pas que le monde a été créé par deux [êtres] ni que, avec Dieu, il y a un seigneur qui, en deçà de Lui, serait seul à créer quelque chose. Il en allait au contraire d'eux ainsi que Dieu l'a dit, à leur propos : « Certes, si tu leur demandes : « Qui a créé les cieux et la terre ? », ils diront très certainement : « Dieu³ ! » Le Très-Haut a également dit : « La plupart d'entre eux ne croient pas en Dieu sans être des associateurs⁴ ». Et aussi : « Dis : « À qui la terre appartient-elle, et ceux qui

1. *Majmû' al-Fatâwâ*, éd. IBN QÂSIM, t. X, p. 264-274.

2. Cf. par exemple *Coran*, XXXIX, 2 : « Adore Dieu en Lui consacrant la religion ! »

3. *Coran*, XXXI, 25.

4. *Coran*, XII, 106.

s'y trouvent, si vous savez ? » Ils diront : « À Dieu ! » Dis : « Ne vous rappellerez-vous donc pas ? » Dis : « Qui est le Seigneur des sept cieux ? Le Seigneur du Trône immense ? » Ils diront : « C'est Dieu ! » Dis : « Ne [Le] craignez-vous donc pas ? » Dis : « Qui a en main la royauté sur toute chose ? Qui donne asile et contre qui il n'est pas donné asile, si vous savez ? » Ils diront : « Dieu ! » Dis : « Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés⁵ ? » Tout en confessant que Dieu est l'unique créateur, ils instituaient, avec Lui, [265] d'autres dieux dont ils faisaient des intercesseurs, pour eux, auprès de Lui. Ils disaient : « Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage de Dieu⁶ ! » et ils les aimaient comme on aime Dieu.

L'association (*ishrâk*) relative à l'amour, à l'adoration, à l'invocation et à l'interrogation est autre que l'association relative à la croyance et à la confession, ainsi que le Dieu Très-Haut le dit : « Il est des gens qui adoptent, en deçà de Dieu, des « pareils » de Celui-ci et les aiment comme on aime Dieu. Ceux qui croient ont cependant un amour plus intense de Dieu⁷. » Quiconque aime une créature comme il aime le Créateur donne un associé à Celui-ci. Il adopte en effet, en deçà de Dieu, des « pareils » de Celui-ci et les aime comme il aime Dieu, quand bien même il confesse que Dieu est son Créateur.

[L'amour pour Dieu, ou les conditions et limites de l'obéissance]

Voilà pourquoi Dieu et Son Messager ont fait une différence entre celui qui aime une créature pour Dieu et celui qui aime une créature avec Dieu.

Le premier, Dieu est son bien-aimé, Celui qu'il adore. Il est le terme auquel son amour et son adoration aboutissent. Il n'aime, avec Lui, nul autre que Lui. Sachant néanmoins que Dieu aime Ses Prophètes et Ses serviteurs vertueux, il les aime du fait de Lui. De même, sachant que Dieu aime que soit fait ce qui est ordonné et abandonné ce qui est défendu, il aime cela. Son amour de ce qu'il aime suit donc [son] amour de Dieu, en est un dérivé, rentre sous lui.

À l'opposé de celui qui aime avec Dieu et fait de l'objet de son amour un « pareil » de Dieu, en qui il espère et dont il a peur, ou auquel il obéit sans savoir que l'obéissance qui devrait être la sienne, c'est obéir à Dieu. Il l'adopte aussi comme intercesseur pour lui, sans savoir si Dieu l'a autorisé à

intercéder à son propos. Le Très-Haut a dit : « Ils adorent, en deçà de Dieu, quelque chose qui ne leur nuit pas ni ne leur est utile. « Ce sont, disent-ils, nos intercesseurs auprès de Dieu⁸ ! » [266] Le Très-Haut a aussi dit : « Ils ont adopté leurs docteurs et leurs moines comme seigneurs en deçà de Dieu, ainsi que le Messie, fils de Marie. Il ne leur avait pourtant été ordonné que d'adorer un Dieu unique. Point de dieu sinon Lui ! Glorifié est-Il, au-dessus de ce qu'ils Lui associent⁹ ! » – « Ils ne les ont pas adorés » a dit 'Adî b. Hâtîm¹⁰ au Prophète – que Dieu le bénisse et lui donne la paix ! Il répondit : « Ils leur ont rendu licite ce qui est interdit, et ils leur ont obéi. Ils leur ont interdit ce qui est licite, et ils leur ont obéi. Telle fut l'adoration qu'ils leur [témoignèrent]. » Le Très-Haut a dit : « Auraient-ils des associés qui leur auraient prescrit, en fait de religion, quelque chose que Dieu ne leur a point autorisé¹¹ ? » Le Très-Haut a également dit : « Le jour où l'injuste se mordra les mains en disant : « Ah ! si je m'étais mis en chemin avec le Messager ! Malheur à moi ! Ah ! si je n'avais pas adopté un tel comme ami ! Il m'a égaré loin du Rappel, après qu'il me soit parvenu. » – Et le Démon fait défection à l'homme...¹² »

Le Messager, lui obéir est nécessaire. Quiconque en effet obéit au Messager, obéit à Dieu. Le licite, c'est ce qu'il a rendu licite, l'interdit ce qu'il a interdit et la religion ce qu'il a prescrit. D'autres que le Messager – les savants ('*ulamâ*'), les shaykhs, les émirs et les rois –, leur obéir est seulement nécessaire lorsque, leur obéir, c'est obéir à Dieu. Dieu et Son Messager ordonnant de leur obéir, leur obéir rentre sous l'obéissance au Messager. « Ô vous qui croyez, » a dit le Très-Haut, « obéissez à Dieu, obéissez au Messager et à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité¹³. » Il n'a pas dit : « ... obéissez au Messager et obéissez à ceux d'entre vous qui détiennent l'autorité ». Bien plutôt, il a fait rentrer l'obéissance aux détenteurs de l'autorité sous l'obéissance au Messager, obéir au Messager étant obéir à Dieu. Il a répété le verbe à propos de l'obéissance au Messager et non de l'obéissance aux détenteurs de l'autorité. Quiconque obéit au Messager [267] obéit en effet à Dieu. Il

8. *Coran*, X, 18.

9. *Coran*, IX, 31.

10. 'Adî b. Hâtîm, Abû Tarif, Compagnon du Prophète, puis partisan de 'Alî, d'origine chrétienne (conversion en 9 ou 10/630-1; *ob.* 68/687-8); voir A. SCHAADE, art. 'Adî b. Hâtîm, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. I, p. 200-201.

11. *Coran*, XLII, 21.

12. *Coran*, XXV, 27-29.

13. *Coran*, IV, 59.

5. *Coran*, XXIII, 84-89.

6. *Coran*, XXXIX, 3.

7. *Coran*, II, 165.

n'appartient à personne, lorsque le Messager lui ordonne quelque chose, d'examiner si Dieu le lui ordonne ou non. Il en va différemment avec les détenteurs de l'autorité. Ces derniers peuvent en effet ordonner un acte de désobéissance à Dieu et, en leur obéissant, toute personne n'est donc pas en train d'obéir à Dieu. Ou plutôt même, concernant ce qu'ils ordonnent, il faut inmanquablement savoir si ce n'est pas un acte de désobéissance à Dieu et examiner si Dieu l'a ordonné ou non, de quelques détenteurs de l'autorité qu'il s'agisse, savants ou émirs – relèvent aussi de cela, en effet, l'imitation des savants, l'obéissance aux émirs de palais, etc.

C'est de la sorte que la religion sera tout entière pour Dieu. « Combattez-les, » a dit le Dieu Très-Haut, « jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de trouble, et que la religion soit tout entière pour Dieu¹⁴ ! » – « Ô Messager de Dieu ! L'homme combat par courage, il combat par rage et il combat par ostentation. Qu'est-ce qui donc, de cela, se situe sur le chemin de Dieu ? » Lorsque cela lui a été dit, le Prophète – que Dieu le bénisse et lui donne la paix ! – a dit : « Quiconque combat pour que la parole de Dieu soit la plus haute est sur le chemin de Dieu¹⁵. »

Beaucoup de gens aiment un calife, un savant, un shaykh ou un émir et en font un « pareil » de Dieu, alors même qu'ils disent, peut-être, l'aimer *pour* Dieu. Quiconque rend nécessaire d'obéir à un autre que le Messager, en tout ce qu'il ordonne et prohibe, allât-il à l'encontre de ce que Dieu et Son Messager ordonnent, en fait un « pareil » du Très-Haut. Parfois même ils le traitent comme les Nazaréens ont traité le Messie, ils l'invoquent et l'appellent au secours, ils sont les amis de ses amis et les ennemis de ses ennemis, rendant nécessaire de lui obéir en tout ce qu'il ordonne et prohibe, autorise et interdit ; ils l'installent à la place de Dieu et de Son Messager. Ceci participe de l'associationnisme aux adeptes duquel ce dit du Très-Haut s'applique : « Il est des gens qui adoptent, en deçà de Dieu, des « pareils » de Celui-ci et les aiment comme on aime Dieu. Ceux qui croient ont cependant un amour plus intense de Dieu¹⁶. »

[Le *tawhîd*, comme la foi, est *dire* et *agir*]

[268] La proclamation de l'unicité (*tawhîd*), et l'association (*ishrâk*), se font à travers les *dirés* du cœur et à travers les *actions* du cœur. Voilà pour-

quoi al-Junayd a dit : « Proclamer l'unicité est le *dire* du cœur. Avoir confiance est l'*agir* du cœur¹⁷. » Il a visé par là la proclamation de l'unicité qui consiste à « tenir pour vrai » et, l'ayant jointe à la confiance, il en a fait le fondement de cette dernière. Lorsque cependant les termes « proclamer l'unicité » sont pris isolément, ils englobent le *dire* du cœur et son *agir*, la confiance participant de l'achèvement de la proclamation de l'unicité.

Il en va comme du terme « foi » (*îmân*) : lorsqu'il est pris isolément, il inclut les actions intérieures et apparentes. « La foi, a-t-il été dit¹⁸, est *dire* et *agir* », c'est-à-dire *dire* du cœur et de la langue, et *agir* du cœur et des membres. D'où le dit du Prophète – que Dieu le bénisse et lui donne la paix ! – dans cette tradition sur laquelle il y a accord : « La foi comporte soixante et quelques ramifications. La plus haute consiste à dire « Pas de dieu sinon Dieu » ; la plus basse consiste à retirer de la route ce qui est nocif. La pudeur est une des ramifications de la foi¹⁹. » D'où aussi le dit du Très-Haut : « Les croyants sont seulement ceux qui croient en Dieu et en Son Messager ; qui, de plus, ne doutent pas et font effort de leurs biens et de leurs personnes sur le chemin de Dieu. Ceux-là sont les véridiques²⁰. » – « Les croyants sont seulement ceux de qui les cœurs s'effarent au Rappel de Dieu, de qui la foi augmente lorsque Ses signes leur²¹ sont psalmodiés et qui font confiance en leur Seigneur, qui célèbrent la prière et dépensent de ce dont Nous les avons pourvus. Ceux-là sont les croyants, réellement²². » – « Les croyants sont seulement ceux qui croient en Dieu et en Son Messager et qui ne partent pas, lorsqu'ils sont avec lui pour une affaire d'intérêt général, avant de lui en avoir demandé l'autorisation²³. »

La foi absolue inclut la soumission (*islâm*). Ainsi est-il rapporté dans les deux *Sahîhs*²⁴ que le

17. JUNAYD, *Enseignement spirituel*, trad. DELADRIÈRE, p. 130 : « La remise confiante est l'acte du cœur, et la confession de l'Unité est la parole du serviteur. Quand le cœur connaît la doctrine de l'Unité et agit selon celle-ci, il est parfait ».

18. Il s'agit de la thèse hanbalite, également attestée chez al-Bukhârî ; voir D. GIMARET, *La doctrine d'al-Ash'arî*, « Patri-moines. Islam », Cerf, Paris, 1990, p. 469-472.

19. Voir notamment MUSLIM, *al-Sahîh, Îmân*, 57 (Constantinople, t. I, p. 46) et IBN HANBAL, *Al-Musnad*, t. II, p. 414. Versions légèrement différentes.

20. *Coran*, XLIX, 15.

21. 'alay-him *Coran* : 'alay-hi F

22. *Coran*, VIII, 2-3.

23. *Coran*, XXIV, 62.

24. Voir notamment AL-BUKHÂRÎ, *al-Sahîh, Îmân, bâb* 40 (Boulaq, t. I, p. 20) et MUSLIM, *al-Sahîh, Îmân*, 23 (Constanti-

14. *Coran*, II, 193.

15. Voir notamment AL-BUKHÂRÎ, *al-Sahîh, Tawhîd*, 28 (Boulaq, t. IX, p. 136) et MUSLIM, *al-Sahîh, Îmâra*, 150 (Constantinople, t. VI, p. 46). Versions légèrement différentes.

16. *Coran*, II, 165.

Prophète – que Dieu le bénisse et lui donne la paix ! – a dit à la délégation des ‘Abd al-Qays²⁵ : « Je vous ordonne la foi en Dieu. Savez-vous ce qu’est la foi en Dieu ? Témoigner qu’il n’est pas de dieu sinon Dieu et que Muhammad est le Messager de Dieu, [269] célébrer la prière, donner l’aumône et acquitter le quint de ce dont vous vous emparez. » Voilà pourquoi un des Anciens a dit : « Tout croyant est soumis (*muslim*), alors que tout *muslim* n’est pas un croyant. »

Quand, par contre, le terme « foi » est joint à l’agir ou à la soumission (*islâm*), on distinguera entre les deux comme [c’est le cas] dans ce dit du Très-Haut, fréquent dans le Coran : « Ceux qui croient et qui accomplissent les actions vertueuses...²⁶ », et dans celui du Prophète – que Dieu le bénisse et lui donne la paix ! –, dans la tradition authentique, lorsque Gabriel l’interrogea à propos de la soumission (*islâm*), de la foi et du bien-faire. « La soumission (*islâm*), dit-il, c’est que tu témoignes qu’il n’est pas de dieu sinon Dieu et que Muhammad est le Messager de Dieu, que tu célèbres la prière, que tu donnes l’aumône, que tu jeûnes le Ramadan et que tu fasses le pèlerinage de la Maison. » – « Et qu’est-ce que la foi ? » – « Que tu croies en Dieu, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, en la résurrection après la mort, et que tu croies dans le Décret, qu’il s’agisse de son bien ou de son mal. » – « Et qu’est-ce que le bien-faire ? » – « Que tu adores Dieu comme si tu Le voyais. Si tu ne Le vois pas, Lui te voit²⁷ ! » Dans ce texte-ci, il a fait une différence entre la soumission (*islâm*) et la foi étant donné qu’il avait joint les deux noms. Dans ce texte-là²⁸, il a inclus la soumission (*islâm*) dans la foi étant donné qu’il l’avait évoquée isolément. Ainsi en va-t-il aussi du terme « agir ».

nople, t. I, p. 35). Versions légèrement différentes.

25. Ancienne confédération de tribus arabes d’Arabie orientale; voir W. CASSEL, art. ‘*Abd al-Qays*, in *Enc. de l’Islam*, Nouv. éd., t. I, p. 74-76.

26. *Coran*, II, 25, 82, 277; III, 57; IV, 57, 122, 173; V, 9, 93, 93; VII, 42; X, 4, 9; XI, 23; XIII, 29; XIV, 23; XVIII, 30, 107; XIX, 96; XXII, 14, 23, 50, 56; XXIV, 55; XXVI, 227; XXIX, 7, 9, 58; XXX, 15, 45; XXXI, 8; XXXII, 19; XXXIV, 4; XXXV, 7; XXXVIII, 24, 28; XL, 58; XLI, 8; XLII, 22, 23, 26; XLV, 21, 30; XLVII, 2, 12; XLVIII, 29; LXV, 11; LXXXIV, 25; LXXXV, 11; XCV, 6; XCVIII, 7; CIII, 3.

27. Voir notamment AL-BUKHÂRÎ, *al-Sahîh, Îmân, bâb 37* (Boulaq, t. I, p. 19) et MUSLIM, *al-Sahîh, Îmân, 1* (Constantinople, t. I, p. 29). Versions légèrement différentes.

28. C’est-à-dire le *hadîth* relatif à la délégation des ‘Abd al-Qays.

[Croire une chose est plus que la tenir pour vraie]

La soumission (*islâm*) qui a été évoquée relève de l’agir et l’agir apparent est rendu nécessaire par la foi du cœur, en est l’exigence. Lorsque la foi du cœur se produit, la foi des membres se produit forcément. Dans la foi du cœur, il faut inmanquablement qu’il y ait, de la part de ce dernier, reconnaissance de vérité (*tasdîq*) et docilité. Si le cœur de quelqu’un tenait pour vrai que Muhammad est le Messager de Dieu et qu’il le détestât, le jalosât et fût trop orgueilleux pour le suivre, son cœur ne croirait pas. Même si la foi englobe la reconnaissance de vérité, elle n’en est pas un synonyme : [270] de toute personne qui tient une chose pour vraie, on ne dira pas qu’elle croit en elle.

« Je tiens pour vrai qu’un est la moitié de deux, et que le ciel est au dessus de nous et la terre en dessous de nous. » Si [cette personne] disait cela et d’autres choses, similaires, que les gens observent et savent, elle ne dirait pas pour autant croire en (*mu’min bi-*) cela. On n’utilise en effet [ces termes] qu’à propos de quelqu’un qui informe d’une chose, d’une affaire inconnue. Ainsi les frères de Joseph ont-ils dit : « Tu ne nous crois pas (*mu’min li-*)²⁹ ». Ils ont informé [leur père] de quelque chose qui était inconnu de lui, faisant une différence entre « croire quelqu’un » (*man âmana la-hu*) et « croire en » (*âmana bi-hi*). Le premier se dit de celui qui informe, le second se dit de ce dont on est informé. Ainsi les frères de Joseph ont-ils dit : « Tu ne nous crois pas (*mu’min li-*) », et le Très-Haut : « Et pourtant ne crut (*âmana li-*) Moïse qu’une lignée parmi son peuple³⁰. » Le Très-Haut a aussi dit : « Il y a, parmi eux, ceux qui font du tort au Prophète et disent : « Il est tout oreille ! ». Dis : « Une oreille bénéfique pour vous : il croit en (*yu’minu bi-*) Dieu et croit (*yu’minu li-*) les croyants³¹. » Il a fait une différence entre le fait, pour lui, de croire en (*îmân bi-*) Dieu et celui de croire (*îmân li-*) les croyants. Ce qui est voulu dire [ici], c’est en effet : il tient les croyants pour véridiques lorsqu’ils l’informent. Quant à sa foi en Dieu, elle est de cet ordre : Le confesser.

D’où le fait que le Très-Haut ait dit, pour Pharaon et ses notables : « Croirons-nous (*nu’minu li-*) deux humains semblables à nous³² ? » C’est-à-dire : « Les confesserons-nous et les tiendrons-nous pour véridiques ? » D’où aussi le fait qu’Il ait dit : « Convoitez-vous qu’ils vous croient

29. *Coran*, XII, 17.

30. *Coran*, X, 83.

31. *Coran*, IX, 61.

32. *Coran*, XXIII, 47.

(*yu'minû la-kum*) alors qu'une fraction d'entre eux entendaient la parole de Dieu puis la falsifiaient, après l'avoir comprise en raison et alors même qu'ils savaient³³ ? » D'où aussi le dit du Très-Haut : « Loth le crut (*âmana li-*) et dit : « Moi, j'émigrerai vers mon Seigneur³⁴. » De l'autre sens participent ces dits du Très-Haut : « Ils croient en (*yu'minûna bi-*) l'inconnu³⁵. » – « Le Messager a cru en (*âmana bi-*) ce qui a été descendu vers lui, de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en (*âmana bi-*) Dieu, Ses Anges, Ses Livres et Ses Messagers. Nous ne faisons de différence entre aucun de Ses Messagers³⁶. » – « Mais la piété, c'est quiconque [271] croit en (*âmana bi-*) Dieu, le Jour dernier, les Anges, le Livre et les Prophètes³⁷ », c'est-à-dire confesse cela. De semblables affirmations sont fréquentes dans le Coran.

Ce qui est visé ici, c'est que le terme « foi » (*îmân*) s'utilise seulement à propos de certaines informations. Il est tiré de *aman*, « sécurité, assurance, confiance, quiétude³⁸ », de même que « confession » (*iqrâr*) est tiré de *qarr*, « installation, fixation, établissement, permanence, persistance, constance, tranquillité, joie ». Le « croyant » (*mu'min*) est celui qui a une « assurance » (*sâhib aman*), de même que « celui qui confesse » (*muqirr*) est celui qui est « fixé » (*sâhib iqrâr*)³⁹. À ce propos, il faut donc immanquablement que le cœur agisse comme sa reconnaissance de vérité rend nécessaire qu'il le fasse. S'il sait que Muhammad est le Messager de Dieu et qu'il ne joigne pas à cela l'amour du [Prophète] et sa vénération, mais qu'au contraire il le déteste, le jalouse et soit trop orgueilleux pour le suivre, en lui il n'est pas croyant mais, plutôt, mécréant.

De cet ordre est la mécréance d'Iblîs, de Pharaon, des Gens du Livre – qui le connaissent

comme ils connaissent leurs fils⁴⁰ – et d'autres encore. Iblîs n'a pas traité une information de mensonge, ni un informateur de menteur, mais il a été orgueilleux, face à l'ordre de son Seigneur⁴¹. De Pharaon et de son peuple, Dieu a dit : « Ils les rejetèrent alors que leurs âmes avaient à leur sujet une certitude, avec injustice et hauteur⁴². » – « Tu le sais, » lui dit Moïse, « il n'est que le Seigneur des mondes et de la terre qui fasse descendre ces choses, pour faire voir clair⁴³. » Et le Très-Haut de dire : « Ceux à qui nous avons donné le Livre le connaissent comme ils connaissent leurs fils⁴⁴. »

Le simple savoir de la réalité par le cœur n'est pas utile à celui qui le possède s'il ne s'y joint pas un agir du cœur conforme à ce que le savoir de ce dernier rend nécessaire [de faire]. Il s'agit par exemple, pour le cœur, d'aimer [la réalité] et de la suivre. Bien plus, l'homme dont le tourment sera le plus intense le Jour de la résurrection, ce sera le savant à qui Dieu n'aura pas rendu son savoir utile. Le Prophète – que Dieu le bénisse et lui donne la paix ! – [272] disait : « Mon Dieu ! Je me réfugie en Toi contre un savoir inutile, une âme insatiable, une invocation non entendue et un cœur insoumis⁴⁵. »

Les Jahmites⁴⁶ ont cependant eu comme opinion que le simple fait, pour le cœur, de savoir et de tenir pour vrai constitue la foi; et que celui que la Loi indique n'être point croyant, cela indique le manque de savoir de son cœur. Une telle [opinion] relève de l'ignorance la plus grave, au regard de la Loi et de la Raison, et la réalité est qu'elle implique nécessairement de rendre égaux le croyant et le mécréant. C'est pourquoi Wakî' ibn al-Jarrâh⁴⁷,

33. *Coran*, II, 75.

34. *Coran*, XXIX, 26.

35. *Coran*, II, 3.

36. *Coran*, II, 285.

37. *Coran*, II, 177.

38. Nous essayons de rendre par ces divers termes la richesse de sens du mot *aman*. Idem, par la suite, pour *qarr*.

39. Exercice périlleux que notre tentative de traduire ces précisions lexicologiques d'Ibn Taymiyya. Notre seul espoir est d'apporter par là quelque lumière sur la signification, en Islam, de ces vocables *îmân* et *iqrâr* que nous nous résolvons à traduire, faute de correspondants français plus idoines, par « foi / croire » et « confesser ». En tout état de cause, on sent combien « croire » et « confesser » sont pour Ibn Taymiyya des projets humains plus riches que le simple fait de « tenir pour vrai ou véridique », qu'une simple « reconnaissance de vérité » (*tasdiq*).

40. Expression coranique; cf. *infra*.

41. Cf. le refus d'Iblîs de se prosterner devant Adam comme Dieu l'y invitait : *Coran*, II, 34.

42. *Coran*, XXVII, 14.

43. *Coran*, XVII, 102.

44. *Coran*, II, 146.

45. Voir notamment MUSLIM, *al-Sahîh*, *Dhikr*, 73 (Constantinople, t. VIII, p. 82) et IBN HANBAL, *Al-Musnad*, t. II, p. 167. Versions légèrement différentes.

46. Courant théologique rattaché au nom de Jahm b. Safwân, Abû Muhriz (*ob.* 128/746; voir W. MONTGOMERY WATT, art. *Djahm b. Safwân* et *Djahmiyya*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. II, p. 398-399). Réduisant la foi à la seule connaissance, Jahm estimait que ni les œuvres, ni même la confession verbale, n'en faisaient partie; voir A. F. AL-SHAHRAS'TÂNÎ, *Livre des religions et des sectes I*. Traduction avec introduction et notes par Daniel GIMARET et Guy MONNOT, « Collection Unesco d'œuvres représentatives. Série arabe », Peeters - Unesco, Louvain - Paris, 1986, p. 296.

47. Wakî' b. al-Jarrâh b. Mulayh (ou Malîh) al-Ru'âsî (*ob.* à Fayd en 197/812-13), un des plus grands traditionnistes de son

Ahmad ibn Hanbal et d'autres imâms les ont par là taxés de mécréance. On le sait en effet, il se peut que l'homme sache la réalité et la déteste pour un autre motif. Et tout [individu] orgueilleux face à la réalité n'est pas sans savoir cette dernière. À ce moment, dans la foi, il faut donc immanquablement reconnaissance du vrai par le cœur et agir de celui-ci. Tel est le sens du dit des Anciens : « La foi est *dire et agir*. »

[La « consécration de la religion à Dieu » : de la confession totale du cœur aux actes apparents]

Ensuite, lorsque le cœur donne réalité à la reconnaissance de vérité et à l'amour total, incluant la volonté, l'existence des actes apparents s'ensuit nécessairement. Lorsque, à la volonté catégorique, le pouvoir total se joint, l'existence de ce qui est voulu s'ensuit en effet nécessairement, à coup sûr. L'existence de l'acte est seulement exclue quand il y a imperfection du pouvoir ou imperfection de la volonté. Si ce n'est pas le cas, il faut nécessairement, avec leur perfection, que l'acte objet du choix existe. Quand donc le cœur confesse, en une confession totale, que Muhammad est le Messager de Dieu et qu'il l'aime d'un amour total, il est impossible, avec cela, qu'il ne profère pas les deux témoignages de foi (*shahâda*), avec le pouvoir qu'il a de le faire. Si cependant il est incapacité par mutisme, etc., ou par peur, etc., il n'a pas le pouvoir de les prononcer.

[273] Alors même qu'Abû Tâlib⁴⁸ savait que Muhammad était le Messager de Dieu et l'aimait, son amour pour lui n'était pas dû à son amour pour Dieu. Il l'aimait plutôt parce que c'était le fils de son frère, il l'aimait parce qu'ils étaient des proches. Et s'il aima qu'il se manifestât, ce fut en raison de ce qui lui arriverait par là comme honneur et hégémonie. Ce qu'il aimait fondamentalement, c'était l'hégémonie. Voilà pourquoi, lorsque [le Messager] lui proposa de porter les deux témoignages alors qu'il se mourait, il pensa que les confesser tous deux serait abandonner sa religion, qu'il aimait. Sa religion était plus aimée de lui que son neveu et il ne les confessa donc pas. Il aurait prononcé les deux témoignages, à coup sûr, s'il l'avait aimé parce qu'il était le Messager de Dieu.

temps et un des principaux maîtres d'Ibn Hanbal ; voir F. SEZGIN, *Geschichte des Arabischen Schrifttums*, t. I, p. 96-97.

48. Abû Tâlib, 'Abd Manâf b. 'Abd al-Muttalib, oncle du Prophète et père de 'Alî (*ob. c.* 619). Chef du clan des Hâshim, il protégea Muhammad mais ne se convertit pas. Voir W. MONTGOMERY WATT, art. *Abû Tâlib*, in *Enc. de l'Islam*, Nouv. éd., t. I, p. 157.

C'est ainsi qu'Abû Bakr l'aimait, au sujet de qui Dieu a dit : « D'elle ne sera tenu à l'écart que le très pieux, qui donne son bien pour se purifier, chez qui nul bienfait n'est accordé à personne en vue d'une récompense mais seulement par désir de la Face de son Seigneur, le Très-Haut, et qui va être content⁴⁹. ». C'est ainsi aussi que l'ont aimé le reste de ceux qui ont cru en lui, tels 'Umar, 'Uthmân, 'Alî et d'autres encore. L'amour d'[Abû Tâlib] fut donc un amour *avec* Dieu, non un amour *pour* Dieu. Voilà pourquoi Dieu n'accepta pas ce qu'il avait fait pour assister le Messager et le soutenir. Il ne l'avait en effet pas accompli pour Dieu – or Dieu n'accepte comme agir que ce par quoi l'on veut Sa Face –, à l'opposé de celui qui fait ce qu'il fait « par désir de la Face de son Seigneur, le Très-Haut ».

Voilà qui fait réaliser que, dans la foi et la proclamation de l'unicité, il faut immanquablement un agir du cœur, comme l'amour du cœur. Il faut immanquablement consacrer la religion à Dieu, or la religion n'est religion que par un agir. La religion inclut l'obéissance et l'adoration.

Le Dieu Puissant et Majestueux a fait descendre les deux sourates de la consécration (*ikhhlâs*) – « Dis : « Ô les mécréants !...⁵⁰ » et « Dis : « Il est Dieu, Un...⁵¹ » –, l'une concernant la proclamation de l'unicité par le *dire* et le *savoir*, l'autre concernant la proclamation de l'unicité par l'*agir* [274] et la *volonté*.

Concernant la première, Il a dit : « Dis : « Il est Dieu, Un, Dieu de plénitude. Il n'a pas engendré et n'a pas été engendré. Et il ne Lui est aucun égal. » Il a ordonné au [Prophète] de dire cette proclamation de l'unicité. Concernant la seconde, il a dit : « Dis : « Ô les mécréants ! Je n'adore pas ce que vous adorez et, vous, vous n'êtes pas adoreurs de ce que j'adore. Moi, je ne suis pas adoreur de ce que vous avez adoré et, vous, vous n'êtes pas adoreurs de ce que j'adore. À vous votre religion et à moi ma religion ! » Il lui a ordonné de dire [ces versets] rendant nécessaire de se défaire de l'adoration d'un autre que Dieu et de consacrer [son] adoration à Dieu.

49. *Coran*, XCII, 17-21. Alors que, pour les Shî'ites, ces versets visent 'Alî, les commentateurs sunnites jugent unanimement qu'ils concernent Abû Bakr. Le « bienfait » évoqué est le rachat et l'affranchissement de Bilâl b. Rabâh par Abû Bakr ; voir notamment F. D. AL-RÂZÎ, *Al-Tafsîr al-Kabîr*, t. XXXI, p. 205-206.

50. *Coran*, CIX.

51. *Coran*, CXII.